

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 29 mars 2017

Présidence : Pere Moles Palleja

Étaient présents : Fabio Amato, Georg Becker, Ida Belling, Silke Brehm, Rafał Buczkowski, Paola Caruso, Luigi Cova, Line Fredslund-Volkers, Arnaud Fremiot, Brian Gray, Karin Hundeboll, Anne Jaeger, Lia Keune, Njeri Kimani, Zoltan Krasznai, Gilbert Luciani, Kathryn Mathe, Sven Matzke, Silvia Nicolau Solano, Stefan Obermaier, Jose Maria Perez Hevia, Elisabeth Peters, Marcin Zarzycki.

Étaient excusés : Louise Aulkjaer Ottesen, Dominique Delehay, Luis Escobar Guerrero, Sara Font Ruesgas, Laurent Giquello, Katarzyna Głowacka-Rochebonne, Andrej Kobe, Eric Leurquin, Roberto Marigo, Valentina Papa, Paolo Pecchioli, Sara Piller, Fairouz Dridi Rotenberg, Stephen Woodard, Savo Zivkovic.

Étaient invités : Margarita Savova-Peyrebrune, Stefano Santamato.

1. Approbation de l'ordre du jour

Sont proposés les points suivants, en plus de l'ordre du jour :

- les voyages scolaires
- que faire lorsqu'un enseignant pose problème ?
Les parents doivent d'abord rencontrer l'enseignant et si rien ne bouge, en informer le directeur adjoint.
- l'arbre de paix
- le forum sur le site APEEE.

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du compte-rendu du CA du 24 janvier 2017

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 24 janvier 2017 est approuvé.

3. Périscolaire site de Berkendael : projet de budget 2017-2018

Le projet de budget 2017-2018 pour les activités périscolaires sur le site de Berkendael est présenté par Margarita Savova-Peyrebrune.

Durant cette première année « Berkendael », les activités périscolaires ont été organisées par des parents de Berkendael, dont Margarita Savova-Peyrebrune. La charge de travail importante nécessite l'embauche d'une personne, à temps partiel (10 heures minimum) pour gérer ce service.

Deux hypothèses sont présentées : emploi d'une personne pour 10 heures par semaine ou emploi d'une personne à mi-temps. Le comité financier de l'APEEE a été consulté et a donné un avis favorable à ces propositions.

Le Conseil d'administration de l'APEEE approuve la proposition budgétaire et le lancement d'une procédure d'embauche pour la gestion du périscolaire sur le site de Berkendael.

4. Réunion du Groupe de suivi des Ecoles européennes de Bruxelles (17 mars 2017)

L'avenir des Ecoles européennes de Bruxelles (EEB) a été l'objet de plusieurs réunions ces derniers mois. Un groupe de travail a été créé afin d'étudier l'avenir des EEB. En font notamment partie Pere Moles Palleja, président de l'APEEE, Mme Ruiz Esturla, directrice de l'EEB1 et représentante des directeurs des EEB, un représentant de l'Ecole européenne d'Ixelles, un représentant de la Commission ainsi que M. Marcheggiano.

Diverses propositions ont été étudiées lors des dernières réunions, mais aucune ne semble pouvoir aboutir pour l'instant.

L'hypothèse de la formule « super-lycée » revient dans les discussions. Il s'agirait de regrouper sur un ou deux sites tous les élèves des classes supérieures (S6 et S7).

Un groupe d'expert a été mandaté afin d'étudier la faisabilité des propositions suivantes, sur une base de 6 sites pour les écoles bruxelloises :

- deux écoles complètes (de la maternelle à la S7) et 4 écoles partielles (maternelle à S3 ou S3 à S7)
- ou alors 3 écoles complètes (maternelle à S7) et 3 écoles partielles (maternelle à P5).

Les avantages pédagogiques à regrouper les niveaux supérieurs semblent clairs, même pour les sections les plus peuplées. Les sections les moins peuplées auraient ainsi accès à des options plus difficiles voire impossibles à obtenir actuellement, en raison du trop faible nombre d'élèves dans les groupes. Les inconvénients tiennent aux infrastructures actuelles mais également à la séparation des fratries et à plus de transport, dès lors que l'on parle de sites partiels.

Luigi Cova demande pourquoi l'on n'étudierait pas la possibilité de 3 sites maternelles/primaires et de 3 sites secondaires, séparation existant dans la majorité des pays.

Le groupe de suivi n'a rendu aucune conclusion à ce jour.

Un groupe d'experts récemment constitué doit travailler sur ces hypothèses et donner une réponse quant à leur faisabilité.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail de notre APEEE Bruxelles 1 à ce sujet, contactez le secrétariat de l'APEEE (info@apeee-bxl1.be).

En marge de cette discussion, un parent pose la question de la diffusion de documents ou de compte-rendus de réunions. Il n'est pas souhaitable de diffuser les documents tels quels, sans explications. Si les représentants souhaitent les envoyer aux parents de leur section, qu'ils le fassent mais en les commentant ou en apportant une explication quant à ce qui a été discuté en réunion.

5. Site d'Uccle : nouveaux horaires proposés par l'école maternelle et primaire

Kathryn Mathé introduit le sujet et présente les arguments avancés par la direction de l'école maternelle et primaire lors de la présentation d'un projet de nouveaux horaires :

- Les élèves travaillent mieux le matin, moment le plus favorable pour la concentration. Les après-midi, ils sont fatigués et il est difficile de se concentrer.
- La pause de midi représente une interruption de travail exagérée : les enseignants ont parfois du mal à rétablir des conditions de travail satisfaisantes après une pause qui peut aller jusqu'à 105 minutes.
- Le retour des élèves de Berkendael sur le site d'Uccle a engendré une surpopulation d'élèves dans les cours de jeux et les espaces communs de vie scolaire. Un plan spécifique anti-violence et anti-bullying a été mis en oeuvre. La limitation du temps de récréation après les repas réduirait ultérieurement les occasions de comportements non conformes au règlement scolaire.
- Un nouvel horaire plus harmonisé favoriserait l'accompagnement et la surveillance des élèves à la cantine.
- Temps d'attentes des bus à la sortie trop longs surtout pour les enfants les plus jeunes.
- Journées scolaires trop longues par rapport à la moyenne des autres écoles européennes.
- Trop d'enfants se retrouvent ensemble, dans la cour de récréation. Il y a un réel souci de surveillance.

M. Longo, directeur-adjoint de l'école maternelle et primaire sur le site d'Uccle, a rencontré les gérants des services : cantine, transport et Césame.

Les membres du CA expriment leur volonté de connaître l'avis des services à ce sujet, avis que rapporte Zoltan Krasznai, membre du CA de l'APEEE Services :

- La journée de cours des élèves de secondaire ne peut être raccourcie ; un changement d'horaires conduirait à la nécessité de mettre en place deux services de bus.
- L'attente des plus jeunes dans les bus est notamment due au fait que certains enseignants les emmènent très tôt au bus, voire trop tôt. Ces enfants pourraient quitter la classe un peu plus tard ou jouer dans la cour/plaine de jeux avant de rejoindre les bus.
- La configuration du site d'Uccle fait que l'entrée et la sortie des bus se font par la même grille (chaussée de Waterloo). Deux horaires de départ distincts (mat/primaire et secondaire) et rapprochés (proposition de 30 minutes d'écart) ne peuvent se faire en raison de cette configuration. Les élèves de secondaire devraient, si cela devait se faire, quitter le site bien plus tard.
- D'autre part, si l'on devait mettre en place deux départs de bus, ceci entraînerait une revue totale des circuits, qui seraient probablement allongés (car moins d'enfants répartis dans les différents bus). La longueur (et donc la durée) des trajets ainsi que le coût du transport croîtraient obligatoirement.
- Autre argument : les enfants arrivent tard à la maison... Ceci est également dû à l'éloignement du domicile des parents par rapport à l'école, choix des parents avant ou après attribution d'une place dans une école européenne, sachant aussi que l'Autorité Centrale des Inscriptions ne tient pas compte du lieu de résidence des parents lors des décisions d'affectation.
- Toujours dans l'hypothèse d'un raccourcissement de la journée d'école, certains parents auraient probablement du mal à récupérer leurs enfants plus tôt, vu leurs horaires de travail.

- Quant au problème de surveillance dans la cour de l'école, cette surveillance pourrait être réorganisée.
- Du point de vue de Césame, raccourcir la pause de midi supprimerait la plupart des activités périscolaires de milieu de journée, car le temps ne suffirait pas. Le délai serait également trop court entre les deux départs de bus pour mettre en place des activités après les cours de l'après-midi.

Toujours selon Zoltan Krasznai, il ne s'agit absolument pas d'un refus du projet de la part des Services, mais d'une évaluation objective de la réalité face à cette option de raccourcir la journée de cours des élèves de maternelle et de primaire, en fonction des contraintes du terrain. Ces changements engendreraient également une demande croissante de places en garderie de la part des parents qui travaillent.

Le débat qui suit, initié par Anne Jaeger et Ida Belling, porte sur :

- Le temps d'attente des jeunes enfants entre le moment où ils sont emmenés au bus et le départ des bus.
- La comparaison avec les pratiques des autres écoles européennes.
- Les contraintes du Service transport liées aux infrastructures de notre école (exposées par Gilbert Luciani et Zoltan Krasznai) et des demandes d'activités périscolaires (essentiellement pour les enfants de primaire).

Quelques représentants des parents soulignent que d'autres écoles européennes ont des journées scolaires plus courtes pour les élèves de maternelle et primaire, ainsi qu'un pannel d'activités périscolaires plus large après les cours. Ces mêmes représentants avancent que les services de transport des autres EEB semblent réussir à organiser deux départs de bus l'après-midi, avec des coûts de transport semblables voire inférieures à ceux d'Uccle. Ce à quoi Zoltan Krasznai rétorque qu'à Woluwé le coût est le même mais pour moins d'élèves et qu'à Laeken le coût est plus élevé avec un seul départ de bus. A Ixelles par contre, le coût est moins élevé avec deux départs de bus.

Il ajoute que rien n'est impossible si les cours pour les plus jeunes s'arrêtaient à 15h15 et que les premiers bus quittaient l'école à 15h45, mais il faudrait suffisamment d'écart entre cet hypothétique premier départ de bus et le second. Pour le périscolaire il faudrait également un délai assez long entre la fin des cours de maternelle/primaire et l'éventuel deuxième départ de bus. Dans les hypothèses présentées à ce jour, ce n'est pas faisable.

- Karin Hundeboll demande une analyse plus critique et que nos Services regardent ce qui se fait dans les autres EEB afin d'apprendre de leurs bonnes pratiques.
- Zoltan Krasznai, Stefano Santamato et d'autres membres du CA de l'APEEE souhaitent que les aspects pédagogiques et le bien-être des enfants soient le point de départ de toute discussion autour des horaires scolaires. Il semblerait que beaucoup d'enfants apprécient de jouer librement pendant la pause de midi, dont la longueur ne semble pas leur peser. Il est également souligné que c'est aux parents de prendre soin de leurs enfants, et à l'école de s'assurer des questions pédagogiques, et non l'inverse.
- Il ressort enfin de la discussion que tous les enfants n'utilisent pas le service du transport scolaire et que des parents souhaiteraient une journée raccourcie pour leurs enfants de maternelle et primaire. Ce à quoi un autre parent rétorque qu'en section danoise notamment des parents craignent ces changements car ils n'ont pas de place en garderie pour leur enfant et qu'ils auraient des difficultés à les rechercher plus tôt à l'école, en raison de leurs horaires professionnels.

En conclusion :

- Tant les parents que les services ont besoin de plus de temps pour évaluer tous les aspects de cette proposition de nouveaux horaires.

- Gilbert Luciani, président de l'APEEE Services, engage Césame et le service transport à étudier à nouveau la question en détail afin d'apporter une réponse juste à M. Longo.
- Le CA de l'APEEE donne mandat au nouveau groupe de travail « Nouveaux horaires en maternelle et primaire », coordonné par Anne Jaeger, d'étudier ces questions en détail et notamment en termes pédagogiques. Le CA demande aussi à intégrer dans leur analyse les horaires des élèves de 1^{ère} à 3^{ème} secondaire, en particulier le vendredi après-midi.

6. Représentant de l'APEEE Bruxelles 1 auprès de l'Autorité Centrale des Inscriptions (ACI)

Le Conseil d'administration de l'APEEE approuve les candidatures :

- de Kathryn Mathé, en tant que représentante de l'APEEE Bruxelles 1 auprès de l'ACI
- de Roman Babjak et de Pere Moles Palleja, en tant que représentants suppléants de l'APEEE Bruxelles 1 auprès de l'ACI.

7. Point sur les réunions passées et à venir

a. Conseil d'éducation secondaire (9 février 2017)

Les points suivants ont été abordés :

- Le bureau du Secrétariat général a imposé une journée de formation du personnel de l'école secondaire, le 14 février 2017 (après-midi). Les élèves de l'école secondaire n'avaient donc pas cours.
- Un parent remarque que les problèmes de tabac et de drogue sur le site de l'école semblent niés par les représentants de l'école lors du conseil d'éducation, qui avanceraient qu'ils sont en grande partie résolus grâce aux actions de prévention mises en place. Des parents pensent que le problème est déplacé de l'intérieur vers l'extérieur de l'école, du fait de garder les élèves de S4 et S5 au sein de l'école sur le temps de midi. Ces mêmes parents posent la question de l'implication des enseignants dans ce processus de prévention. Toutes ces questions seront posées lors du prochain conseil d'éducation.
- L'absence des enseignants, plus difficile à solutionner dans les sections à effectif moindre.

b. Groupe de travail Pédagogique

Les points suivants ont été abordés au sein du groupe de travail pédagogique de l'APEEE :

- **Nouvelle notation (avril 2015) et nouveaux syllabus**
Les enseignants ne se sentent pas prêts et demandent une ou des formations supplémentaires avant la mise en place de ce nouveau système de notation. La manière de noter le travail des élèves est très différent selon les matières.

Les parents demandent que ce nouveau système soit d'abord mis en place dans les classes de début ou de milieu de secondaire, avant de l'utiliser dans les classes de pré-bac.

Proposition du Conseil d'administration : que le nouveau système de notation ne soit mis en place qu'à partir de 2018-2019, dans les classes de S1 à S6, après une année supplémentaire de formation. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil supérieur.

- **Evaluation and benchmarking**

- **Absences des enseignants** (par Stefano Santamato)

Il s'agit d'un problème constant, dans toutes les écoles et existant depuis toujours. Les données disponibles montrent qu'il y a trop d'absences prévues/planifiées non remplacées (surtout en S6-S7) et qu'une transparence accrue ainsi qu'un partage des données de la part de l'école seraient nécessaires pour identifier l'ampleur du problème.

D'autres écoles semblent proposer des ateliers ou des outils permettant aux élèves de réduire l'impact pédagogique lié à l'absence de l'un de leurs enseignants. Il faudrait vérifier si cela s'applique aussi dans notre école. Lorsque l'absence est notamment prévue, les enseignants ne pourraient-ils pas prévoir du travail pour leurs élèves ?

Au cours de la discussion au sein du CA, la possibilité de mettre en place un remplacement en langue 2 dans les sections à effectif moindre a aussi été proposée.

Les représentants de l'APEEE ont souligné leur intention de demander l'engagement de l'école au sujet des absences des professeurs de manière constructive, pragmatique et dans le respect des prérogatives de gestion de l'école.

- **Office 365**

Un contrat a été signé avec Microsoft, au niveau de toutes les Ecoles européennes, contrat a priori confidentiel.

c. Interparents (30 et 31 mars 2017)

Pere Moles Palleja assistera à la prochaine réunion d'Interparents, qui aura lieu à Karlsruhe les 30 et 31 mars 2017.

Les points à l'ordre du jour sont notamment :

- Les Ecoles européennes de Bruxelles et leur avenir
- Le système de notation
- Le Brexit
- Etc.

d. Conseil Supérieur (du 4 au 6 avril 2017)

Ce point n'a plus été abordé.

8. Divers

a. Echanges scolaires

Dimitri Portal est désormais le coordinateur des échanges scolaires de l'école secondaire. Ces échanges sont réservés aux élèves de 5^{ème} secondaire dans notre école.

Pour l'année scolaire 2017-2018 : 32 élèves ont demandé à partir, 22 ont été acceptés chez nous.
Alicante n'accepte pas d'élèves en section espagnole.

b. Fête de l'école 2017

L'organisation progresse bien, avec Eric Leurquin à la coordination.
Peu de participants en section danoise... à ce jour !
Près de 70 stands sont prévus pour ce 13 mai.

c. Prévention drogue en section hongroise

Les journées de prévention ont concerné tous les élèves de la section hongroise, en secondaire.

Le succès est réel, les retours sont très positifs tant des élèves que des parents.
4 formateurs ont rencontré les élèves de tous niveaux (S1 à S7) à raison de 5 séances de 45 minutes par classe. Il s'agissait de sessions interactives, avec une méthodologie adaptée à l'âge des élèves.

Les parents ont exprimé un réel besoin d'information et demandent le renouvellement de l'action l'année prochaine.

Zoltan Krasznai remercie tous les participants ayant permis l'organisation de cette session de prévention ! Il remarque également le soutien financier et/ou encourageant de l'école, de l'inspecteur hongrois, des enseignants de la section, de la cantine et de l'APEEE.

Le budget demandé à l'APEEE est ramené à 262 €.

L'APEEE approuve l'utilisation du solde de la subvention attribuée le 30 juin 2015 pour les années suivantes.

d. Objectifs du service transport pour 2017-2019

Le service transport a besoin de deux personnes supplémentaires au sein de son comité, personnes qui devront s'engager de manière désintéressée et à long terme.
Ce point n'a pu être traité en raison de l'heure tardive et est reporté au prochain CA.

e. Voyages scolaires

Les voyages scolaires peuvent être subsidiés pour les parents qui ont des difficultés à les financer. Petra Saal gère cela, dans le budget des voyages scolaires.
La question des sommes non utilisées est posée.

f. Arbre de paix

L'arbre de Paix a été planté dans la cour basse du bâtiment Platon.
Une cérémonie aura lieu le 3 avril.

Rapporteur :
Esther Proficz